

26 septembre 1973, Québec

Conférence de presse à l'occasion de l'annonces des élections générales du 29 octobre

M. BOUCHARD: Messieurs, le premier ministre n'a pas de déclaration préliminaire à nous faire. Nous allons procéder comme d'habitude, c'est-à-dire une première question avec la possibilité d'une sous-question et selon l'ordre établi. M. Girard.

M. GIRARD: M. le Premier ministre, vous avez commandé des élections pour le 29 octobre...

M. BOURASSA: Oui. Un peu plus fort parce qu'il y a un petit peu de bruit autour.

M. GIRARD: Vous avez commandé des élections pour le 29 octobre. Est ce qu'on peut s'attendre que le thème économique qui avait été le principal thème de l'élection de 1970 sera encore au cœur de vos préoccupations au cours de la prochaine campagne électorale?

M. BOURASSA: C'est évident que la question économique sera importante au cours campagne électorale. J'ai eu l'occasion de le signaler hier et je l'avais fait à plusieurs reprises que c'est la croissance économique que nous avons connue depuis quelques années qui fait qu'on a pu, par exemple, alléger le fardeau fiscal et ne pas augmenter les impôts, qui fait qu'on a pu appliquer et réaliser des politiques sociales dynamiques. La vraie force d'un peuple – je l'ai dit à plusieurs reprises et ce sera un thème de la campagne électorale – commence par sa force économique et dès 1970, c'était une première étape essentielle pour nous. Il était essentiel de mettre de l'ordre dans nos finances publiques. Il était essentiel de relancer l'économie afin d'avoir la marge de manœuvre dont nous avons besoin dans d'autres secteurs.

M. GIRARD: Ma sous-question serait la suivante. J'espère que ma question ne sera pas considérée comme ridicule cette fois. Pour quelle raison avez-vous choisi d'annoncer vos élections par le truchement de la télévision plutôt qu'en vous adressant aux membres de la tribune parlementaire, comme c'était la coutume?

M. BOURASSA: Je pense que c'est le privilège du chef du gouvernement de pouvoir s'adresser directement à la population et chaque fois que je déciderai de m'adresser directement à la population, je le ferai. Je n'ai pas de permission à demander à personne lorsque je veux parler à la population.

M. BOUCHARD: M. Leblanc.

M. LEBLANC (Gérald): Une autre question.

M. BOUCHARD: Je crois que M. Roy avait une question sur le même sujet, de la

M. ROY: Je voulais reprendre sur le thème électoral. Je voudrais savoir quelle importance vous attacherez au cours de la campagne qui commence au thème culturel, plus précisément l'autonomie culturelle ou la souveraineté culturelle, si vous préférez, thème que vous avez commencé à développer au Mont Orford.

M. BOURASSA: Cela fait partie de l'ensemble de l'option du Parti libéral qui trouve que la séparation du Québec ou la cassure du pays est inutile et dangereuse et que les Québécois qui sont normalement et, à juste titre préoccupés des problèmes culturels, les Québécois peuvent obtenir leur sécurité culturelle, sans risquer économiquement des problèmes très sérieux pour les travailleurs du Québec, pour nos institutions. Alors, dans ce cadre-là, il sera certainement question des problèmes culturels du Québec, il sera question de ce que nous avons fait dans ce secteur là et de ce que nous voulons faire.

M. BOUCHARD: M. Gérald Leblanc.

M. LEBLANC: Toujours dans la question culturelle, est ce que vous entendez, durant cette campagne, vous prononcer à nouveau ou promettre à nouveau le français langue de travail?

M. BOURASSA Je crois que le ministre des Affaires culturelles a expliqué cela très bien dimanche soir, à la télévision. Depuis trois ans et demi, nous avons établi des structures et nous avons fait beaucoup pour améliorer cette situation. Ce n'est pas une réalisation qui peut se faire du jour au lendemain. Personne de responsable ou de sérieux va pouvoir dire que du jour au lendemain on peut établir, même d'une façon législative, le français comme langue de travail. Mais il y a eu des contacts nombreux. Il y a eu une augmentation du budget de l'Office de la langue française; donc, nous poursuivons cet objectif qui de toute évidence ne peut pas se faire en quelques mois, ou même quelques années. On n'a qu'à se référer au rapport de la commission Gendron. Si on veut être le moins réaliste, on admettra que c'est un objectif qui prendra un certain temps, mais que nous avons plus fait, comme gouvernement, que n'importe quel autre gouvernement qui nous a précédés.

M. BOUCHARD. M. Picard.

M. LEBLANC: Une sous-question, s'il vous plaît.

M. BOUCHARD: Je m'excuse, M. Leblanc.

M. LEBLANC: À la lumière de ce que vous dites, ça m'apparaît assez important, au début de la campagne électorale, pour comprendre les promesses électorales, non seulement de votre parti, mais des autres aussi. Vous dites: C'est un objectif à long terme, que toute personne... Non?

M. BOURASSA: Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit que ce n'était pas un objectif qui pouvait se réaliser disons rapidement, mais c'est un objectif qu'on avait déjà commencé et je réfère, par exemple, aux 25 lois que nous avons adoptées, qui s'appliquent au moins à 25 corporations professionnelles et qui font que le français est imposé comme langue de travail. Cela ça été un geste très important et qui démontre d'une façon particulièrement éloquente l'intérêt réel du gouvernement pour les problèmes culturels des Québécois francophones, plus que n'importe quel discours qui peut être fait par d'autres politiques.

M. LEBLANC: Mais ma question est: Qu'est-ce que ça veut dire une promesse comme celle faite en 1970, français langue de travail? Comment faut-il comprendre ça à la lumière de ce que vous nous dites? Je veux dire celle-là ou d'autres promesses du genre.

M. BOURASSA: Vous parlez du programme de 1970. Je pourrais vous dire tout ce que nous avons fait, dans le domaine culturel, depuis trois ans et demi, depuis presque quatre ans, tout ce qui a été fait dans le domaine culturel par le gouvernement. Je l'ai fait à de très nombreuses reprises. Je vous dis qu'on va poursuivre ces objectifs-là.

M. BOUCHARD: M. Picard.

M. PICARD: Sur un autre sujet, M. le premier ministre, la Gazette publiait ce matin que quatre ministres importants de votre cabinet, soit MM. Saint-Pierre, Cournoyer, L'Allier et Garneau étaient opposés à la tenue d'élections cet automne pour diverses raisons et qu'ils avaient fait part de cette opposition au caucus. Est-ce que vous avez des commentaires à formuler sur ces informations?

M. BOURASSA: Les réunions du caucus sont secrètes. Ce que je puis vous dire, c'est que des opinions ont été exprimées justifiant l'élection cette année ou l'an prochain. C'est vrai qu'il est fort possible que nous aurions pu avoir un cinquième budget sans taxes ou même avec une diminution de taxes; c'est vrai qu'il est fort possible que l'année prochaine on pourrait avoir plus de 125 000 nouveaux emplois si on tient compte de la croissance exceptionnelle des investissements dans le secteur manufacturier. Donc, on peut être résolument optimiste et sur le plan fiscal et sur le plan financier et sur le plan économique pour l'avenir du Québec.

Il y a différentes opinions qui se sont exprimées là-dessus. Je ne suis certainement pas pour commenter une opinion d'un député ou d'un autre mais dans l'ensemble, je l'ai dit hier, l'opinion du caucus a été un élément déterminant dans la décision que j'ai prise pour l'élection cet automne.

M. PICARD: Ceci m'amène à une sous-question, M. le premier ministre. Compte du fait que ces quatre ministres, qui sont quand même des ministres majeurs au sein de votre cabinet, étaient opposés à ...

M. BOURASSA: Je m'excuse, M. Picard. Il est faux de conclure que j'ai dit que les quatre ministres étaient opposés. J'ai dit que des opinions...

M. PICARD: Non, c'est la Gazette qui dit cela.

M. BOURASSA: ... ont été exprimées comme quoi la croissance économique et la marge fiscale des Québécois ou du gouvernement du Québec pourraient être encore meilleures l'an prochain, donc, sur un plan stratégique, peut-être plus favorables à une élection, mais il est faux de dire que ces quatre ministres étaient opposés à une élection cet automne.

M. BOUCHARD: M. Girard, sur le même sujet.

M. PICARD: Je n'ai pas terminé. Ma sous-question était: Étant donné cela, tenu qu'est-ce qui, vraiment, vous a décidé à déclencher des élections précipitées au Québec?

M. BOURASSA.] C'est votre opinion de dire que ce sont des élections précipitées.

M. PICARD: Avant la fin du mandat, je veux dire.

M. BOURASSA: Les élections au Québec se tiennent – vous l’avez dit vous-même au mois d’août – entre douze à quinze mois avant le terme maximum. Donc, nous sommes à 17 ou 18 mois, quelques mois de différence et, au surplus, nous avons fait voter quatre budgets sans augmentation de taxes J’ai donné d’autres raisons hier. Nous avons, pour la première fois – je suis prêt à répéter ce que j’ai dit hier – depuis 1853, pas depuis l’an dernier ou depuis 1940, une révision en profondeur de la carte électorale.

Donc, c’est une situation entièrement nouvelle et qui faisait que les députés, jusqu’à l’élection générale, avaient souvent à choisir entre les électeurs qui les ont élus et qu’ils représentaient en fonction de l’élection de 1970 et les électeurs qui étaient appelés à voter pour eux à la prochaine élection. Cela créait un peu de confusion pour l’administration publique. Comme nous avons fait voter quatre budgets, comme il y avait cet élément-là, comme nous sommes à quelques mois seulement du terme traditionnel de notre mandat et comme ça coupe court à l’incertitude qui n’est pas propice à l’administration publique et à l’activité politique, je pense que j’étais pleinement justifié de décréter des élections à la fin d’octobre.

M. BOUCHARD: M. Girard sur le même sujet.

M. GIRARD: M. Bourassa, est ce qu’on doit conclure de ce que vous venez de déclarer, lorsque vous avez fait allusion au fait qu’il était possible d’avoir un cinquième budget sans augmentation de taxe, que si vous êtes reporté au pouvoir, le budget du Québec pour 7+75 sera un budget sans hausse des impôts pour les Québécois?

M. BOURASSA: M. Girard, ce n’est pas mon intention.

M. GIRARD: Je ne veux pas vous faire faire une promesse électorale; je veux simplement faire préciser votre pensée sur ce que vous avez dit tantôt.

M. BOURASSA: Disons que vous nous tendez une perche superbe pour me faire faire une promesse électorale mais je vous dis qu’il n’est pas dans mon intention de dévoiler le contenu du prochain budget. On a une élection générale le 29 octobre. Si la population est d’accord pour nous garder sa confiance, à ce moment-là, il sera temps de faire des prévisions ou de faire des déclarations sur la prochaine année.

M. GIRARD: Mais j’aimerais revenir à la charge là-dessus, parce que ce que vous avez déclaré, quand même, en réponse à une question de M. Picard, c’est qu’il avait été fait état, lors du caucus, ou aux réunions du conseil de ministres, qu’il aurait été possible de présenter un cinquième budget sans hausse des impôts. Alors, si, à cette époque-là, on prévoyait qu’il était possible de présenter un cinquième budget sans hausse des impôts, qu’est ce qui empêcherait maintenant que le fait se produise effectivement si vous êtes reporté au pouvoir?

M. BOURASSA: M. Girard, afin de pouvoir répondre à la question, j’aurais pu dire ajouter. J’ai dit qu’il pouvait y avoir des arguments de soumis pour et contre, comme quoi l’année financière et économique 1974, dans la mesure où le gouvernement libéral est

reporté au pouvoir, puisque je pense bien que nous représentons la stabilité, il prouvait que l'année financière, économique et fiscale de 1974 s'annonçait très bonne mais, à la fin de septembre, ce n'est pas le moment de dire exactement quel sera le contenu du budget du mois d'avril prochain.

M. BOUCHARD: M. Delorme, sur le même sujet.

M. DELORME: M. Bourassa, maintenant qu'il ne fait plus de doute qu'il y aura bel et bien des élections, on ne se pose plus la question,

M. BOURASSA: Évidemment, oui.

M. DELORME: Que doit-on penser de la déclaration que vous me faisiez il y a un mois, à la télévision, dans laquelle déclaration vous disiez ceci: Je ne vois aucune raison pour déclencher maintenant ou dans quelques semaines une élection générale au Québec?

M. BOURASSA: J'ai dit, si je me souviens très bien, au milieu ou au début du mois d'août, lorsqu'il y avait eu une conférence de presse, que les élections se tenaient, au Québec, 17 ou 18 mois et je vous ai donné toutes les raisons: La carte électorale, les quatre budgets...

M. DELORME: Oui mais ma question, M. Bourassa, est celle-ci: Quelle valeur doit-on accorder à cette déclaration qui a été faite et qui était, à l'époque, crédible et...?

M. BOURASSA: Cela fait plusieurs semaines que la déclaration a été faite et je vous ai dit, hier, les raisons: L'incertitude, le climat qui était créé, les quatre budgets élections à la fin d'octobre, surtout que c'est à quelques mois seulement du terme traditionnel d'un mandat complet. J'ai également dit hier que l'essentiel de notre mandat, nous considérons qu'il était accompli sur le plan social, sur le plan économique, sur le plan fiscal. Nous avons quand même fait adopter quelque 400 lois. Cela a été un Parlement de grandes réformes, dans tous les secteurs, et je pense que les résultats parlent par eux-mêmes.

M. BOUCHARD: M. Pelletier, sur le même sujet.

M. PELLETIER: M. Bourassa, ne pensez-vous pas que le temps est arrivé pour en venir à des élections à date fixe, ce qui éviterait ces périodes de flottement dont vous parlez, qui paralysent un petit peu...?

M. BOURASSA: Vous avez des élections à date fixe dans certains pays mais vous avez le régime parlementaire que nous connaissons, qui n'a pas d'élections à date fixe. J'ai eu l'occasion de signaler qu'il y avait des avantages et des désavantages de part et d'autre. Il est admis qu'aux États-Unis, un an ou six mois avant les élections, il y a une période d'incertitude qui affecte sérieusement l'administration gouvernementale. Cela donne une plus grande flexibilité au gouvernement. Mais je suis prêt à considérer cette formule, je suis prêt à ce qu'une commission parlementaire examine les possibilités d'amender notre système sous ce rapport. de douze à quinze mois avant le terme normal et là, je vous ai expliqué tantôt que c'était qui ont été votés et qui me paraissent justifier la décision que j'ai prise de déclencher des

M. BOUCHARD: M. Gagnon.

M. GAGNON: M. Bourassa, j'en reviens à votre déclaration, à la première réponse que vous avez fournie à une question. Vous avez dit que vous n'aviez pas de permissions' à demander à personne au sujet de la façon de procéder pour transmettre directement vos messages. Est ce qu'on peut croire que cette position signifie une espèce de durcissement de votre part et de la part de vos principaux ministres dans vos relations avec la presse?

M. BOURASSA. Vous savez que j'essaie d'être aussi accessible que possible avec la presse. Je pense que si le chef du gouvernement décide de s'adresser directement à la population, le chef du gouvernement doit pouvoir le faire. Seulement, il n'est pas question de durcissement, je demeurerai et j'ai toujours été, dans toute la mesure où cela m'était possible, accessible pas à vous aux journalistes mais c'est à moi de décider comment je m'adresserai à la population, ce n'est

M. GAGNON: M. Bourassa, une sous-question. Comment envisagez-vous maintenant vos relations avec la presse au cours des quatre ou cinq prochaines semaines?

M. BOURASSA: Je les souhaite les meilleures possibles, M. Gagnon.

M. BOUCHARD: M. Dumas.

M. BOURASSA: Mais il n'est pas question pour moi d'employer les termes qu'on à a employés à votre endroit depuis quelques jours.

M. DUMAS: M. le premier ministre, sur le même sujet, hier soir quand vous avez annoncé vos élections, vous avez déclaré qu'il y, avait d'importants dossiers pour l'avenir de Québec qui étaient en discussion. C'est une des raisons, je pense, pour lesquelles vous avez déclenché cette élection. Tout à l'heure quand vous avez dit que c'était le privilège du chef de gouvernement de s'adresser au peuple quand il le jugeait opportun, comme vous serez toujours chef du gouvernement jusqu'à la date du scrutin, est ce que vous avez l'intention, au cours de la campagne électorale, de vous adresser directement à la nation quand vous aurez, par exemple je ne sais pas, des projets à annoncer puisque vous référiez hier à des dossiers importants 'actuellement en discussion.

M. BOURASSA: Si je le juge nécessaire, oui.

M. BOUCHARD: M. Poisson.

M. POISSON: Vous avez parlé hier, lors de votre déclaration d'entreprendre une nouvelle étape, j'imagine que cela sous-entend un programme. Est-ce que vous pouvez nous faire connaître les grandes lignes de ce programme?

M. BOURASSA: La publication du programme est prévue au début de la semaine prochaine.

M. BOUCHARD: Une sous-question, M. Roy?

M. LEBLANC: Parlant justement de ce programme qui doit être publié la semaine prochaine,

est ce que le programme que publiait cet après-midi le Montreal Star est celui que l'on doit publier officiellement la semaine prochaine?

M. BOURASSA: Je n'ai pas pris connaissance du Montreal Star. Si vous avez une copie, cela me fera plaisir. Le Montreal Star est publié à Montréal et nous sommes, à Québec. Alors, M. McKenzie; envoyez-moi une copie et on pourra regarder cela ensemble.

M. LESAGE: Justement dans le Montreal Star, il y a un petit chapitre qui est consacré à la réforme constitutionnelle, semble-t-il, dans le programme que vous allez publier la semaine prochaine. M. Trudeau a répété, au début de la semaine dans une entrevue, que le Québec était responsable de l'échec de Victoria et que la prochaine initiative devrait venir du Québec. Est-ce que, si vous êtes réélu, vous envisagez des mesures précises pour la réforme constitutionnelle?

M. BOURASSA: Dans ce secteur nous avons quand même dans le domaine des allocations familiales fait un bon bout de chemin sur le plan des arrangements administratifs et législatifs. C'est l'intention du gouvernement, puisque j'ai toujours dit que même si la question constitutionnelle n'était pas d'une urgence absolue qu'il fallait quand même considérer des solutions.

M. BOURASSA: Qu'est-ce que vous voulez dire? Comme exemple. Dans le domaine des...

M. GAGNON: Comme exemple, vous avez parlé récemment des communications, est-ce peut également parler de: la duplication dans le domaine des affaires sociales ou dans le domaine du travail et également du contentieux en agriculture ou des choses comme ça?

M. BOURASSA: D'accord! Si l'on prend ces différents secteurs, M. Gagnon, dans le domaine des allocations familiales la duplication est à peu près inexistante. Il peut y avoir à certains niveaux deux administrations. Mais nous profitons immensément des avantages du nouveau plan d'allocations familiales. Même un parti adversaire était d'accord sur ce plan même s'il propose la séparation du Québec. Il était d'accord sur ce plan sauf que lui que dans ce secteur on a fait la preuve que le fédéralisme pouvait fonctionner. On a fait la preuve au bénéfice des familles québécoises.

M. GAGNON: Dans les communications?

M. BOURASSA: Dans les communications nous sommes à discuter actuellement. C'est un secteur très important. J'ai dit que la politique du gouvernement là-dessus était ferme, était claire, et que les centres de décision dont nous avons besoin pour assurer notre sécurité culturelle devraient nous être transférés. J'ai parlé de la société Radio-Canada qui, actuellement, de toute évidence, favorise l'épanouissement de la culture française, mais nous n'avons pas de garantie dans dix ou quinze ans quelles pourraient être les décisions qui se trouvent à affecter ou à orienter le travail de la société Radio-Canada. C'est pourquoi j'ai parlé de garantie constitutionnelle dans ce secteur. Je ne vois pas là des obstacles à ce point énormes que nous ne devons pas essayer de négocier avec le reste du Canada ou avec le gouvernement. J'ai bien l'intention, après mon élection, de réexaminer le dossier afin de voir

s'il n'y a pas lieu de l'ouvrir. Je pense qu'il est vraisemblable que mon gouvernement devra rouvrir le dossier constitutionnel.

M. BOUCHARD: Trois sous-questions: MM. Girard, Picard et Poisson.

M. GIRARD: M. Bourassa, vous avez mentionné tantôt qu'au plan constitutionnel, en ce qui concerne la sécurité sociale et la sécurité du revenu, votre gouvernement avait quand même fait un bon bout de chemin en obtenant des arrangements d'ordre administratif et d'ordre législatif. Ma question est la suivante: Dans l'éventualité où le dossier constitutionnel serait rouvert, est-il possible que ces arrangements d'ordre administratif et d'ordre législatif fasse partie d'un réaménagement de la constitution canadienne pour donner justement ces garanties constitutionnelles que vous voulez obtenir en matière culturelle?

M. BOURASSA: Cela mérite certainement un sérieux examen; il reste à voir comment on peut intégrer cela dans un texte constitutionnel. Tout le monde va admettre facilement des normes nationales. Quelle que soit la structure politique du Québec, il faut. En tenir compte, que nous avons un marché commun irremplaçable avec le reste du Canada. Mais. Comment peut-on définir des normes nationales dans un texte de la constitution? Ce sont des choses qui méritent un sérieux examen.

M. BOUCHARD: M. Picard.

M. PICARD: Sur le même sujet, M. Bourassa. Est-ce que vous avez l'intention, au cours de la campagne électorale, de rendre public le bilan officiel des relations fédérales tel que préparé par M. Arthur Tremblay? Avez-vous l'intention également de rendre publique l'étude qui était confiée à la responsabilité de M. Raymond Garneau sur le compte des dépenses et des revenus que tire le Québec du régime fédéral?

M. BOURASSA: Pour commence par votre deuxième question, cela a déjà été rendu public en 1970 et je pense que cela démontrait une certaine égalité sans tenir compte de l'aspect monétaire. Il ne faut pas oublier que l'aspect fiscal n'est qu'un morceau des relations avec le gouvernement fédéral et cela ne tenait pas compte des problèmes monétaires. Et on voit que, depuis seulement six ou sept mois, le Québec a obtenu du gouvernement fédéral près de 500 000 000 \$ additionnels. Alors, je pense que nous n'avons aucune crainte à discuter de la rentabilité du fédéralisme.

Pour ce qui a trait aux relations fédérales-provinciales, comme nous avons à négocier continuellement, et comme M. Tremblay l'a dit lui-même, c'était quand même un document interne, il est normal que le gouvernement ne dévoile pas complètement sa stratégie avant de négocier. Je sais que vous vous référez aux demandes du Parti québécois qui, lui, a refusé, à mon sens d'une façon complètement inadmissible, la publication du budget. J'entendais tantôt M. Levesque, au poste CKAC, qui disait que cela serait publié trois semaines avant les élections, pour moi, c'est la pire fourberie jamais accomplie ou faite par un parti politique parce que le Parti québécois propose de casser le pays.

Il propose aux Québécois une structure politique complètement nouvelle avec des risques énormes pour les Québécois, pour les travailleurs québécois, pour les jeunes. Il se trouve

tout simplement à demander aux Québécois un chèque en blanc sur les conséquences économiques de l'indépendance et il a refusé de publier ce budget en balbutiant toutes sortes de réponses. Il a refusé de publier ce budget en dehors des périodes électorales. Il veut le faire quelques jours ou quelques semaines à peine avant la date de l'élection alors qu'il peut être assez difficile d'avoir un débat serein et positif pour des raisons évidentes. Je pense que la situation n'est pas du tout comparable avec un gouvernement qui, lui, ne propose pas de casser le pays mais à négocier avec le gouvernement fédéral.

UNE VOIX: Une sous-question.

M. BOUCHARD: Un instant, M. Poisson est avant vous.

M. POISSON: Justement, ce n'est pas un chèque en blanc que vous demandez à la population du Québec en refusant de rendre public le livre concernant les négociations Québec-Ottawa au sujet justement de la rentabilité du fédéralisme?

M. BOURASSA: Mais pas du tout. J'ai dit que c'était un document interne et cela a été largement publié. Tout le monde est au courant. Il y a une liberté d'expression au Québec qui existe, qui est presque sans limite et c'est pourquoi je trouvais un peu curieux les reproches que vous m'avez faits au début à cause du fait que je m'adresse directement, pour une fois, à la population. Tous les gens peuvent critiquer. Tous les gens peuvent examiner ce dossier des relations fédérales-provinciales. On me posait des questions tantôt sur les communications, sur l'agriculture, sur les affaires sociales. Il y a des conférences fédérales-provinciales qui se tiennent régulièrement. Alors, la population a tout le loisir nécessaire d'examiner toutes ces relations fédérales-provinciales et nous ne proposons pas, comme le Parti québécois, comme le parti séparatiste, de casser le pays. Sans vouloir donner à la population des éléments d'information d'une manière objective, on va lancer cela en pleine campagne électorale. Eux qui reprochaient à la Fédération libérale d'avoir lancé le document Quoi de neuf quelques jours avant les élections, ils vont faire exactement la même chose. Alors, la situation n'est pas du tout comparable et je pense que le Parti québécois s'est trouvé à se démasquer lui-même. En refusant de publier ce budget d'un Québec soi-disant indépendant, le Parti québécois s'est trouvé à se démasquer lui-même sur son impossibilité, son incapacité à démontrer aux Québécois que l'indépendance était faisable pour eux sur le plan économique.

M. BOUCHARD: M. Phizicky.

M. PHIZICKY: Mr Bourassa, have you called this early election because you are afraid of what will happen during the winter and the effects that might have on you if you held a spring or summer election?

M. BOURASSA: I gave the reasons very clearly for what I called the election. I have no fear at all of anything, Mr Phizicky. What happen during the winter?

M. PHIZICKY: Unemployment. Why are you calling this election now?

M. BOURASSA: Why should I fear unemployment when we have the best economic year of our history? We have 125 000 new jobs this year and we can expect a great economic/good

economic situation also next year, because now the intention and the investment, the rate of increase of private investment is particularly high. Why I should fear that?

M. PHYZICKY: How do you explain the fact that unemployment is only 1/10 of 1% lower than when you took office?

M. BOURASSA: Because for reasons I gave to you about one hundred times, Mr. Phyzichy. The rate of increase of manpower during this decade is among the highest in the free world and this will be solved at the end of the seventies but now we have that rate of increase of the manpower for the people coming to the market which is pretty high. I said that to you very often.

M. PHYZICHY: Would you say that you are running on your record or is a specific

M. BOUCHARD: Autre question, M. Inwood, sur le même sujet.

M. INWOOD: Mr Bourassa, in your pre recorded statement announcing the election yesterday, you gave two principal reasons, the need for a new mandate before beginning a new phase in the development of Quebec and the revision of the electoral map. You said it would have been unwise to hold by election using the old territorial divisions, Why would it have been unwise?

M. BOURASSA: Because, those divisions will disappear with a general election. Sure, Members will be elected for six, four, five or eight months.

M. INWOOD: There was no question of it being dangerous...
M. BOURASSA: You know just take the case of Missisquoi, this riding will disappear for the general election. So you might elect a Member for only six months or five months.

M. BOUCHARD: M. Delorme.

M. DELDRME: M. Bourassa, hier à l'issue de l'annonce des élections, un sondage des villes du Québec, sondage qui donnait 40 % aux libéraux, 37 % au Parti québécois, etc. etc. D'après le ton de votre conférence actuellement, vous n'avez nommé dans vos propos, depuis une demi-heure, que le Parti québécois. Vous avez totalement ignoré et le Parti créditiste et l'Union Nationale. Doit-on conclure dès maintenant que votre campagne électorale reconnaît et n'attaquera que le Parti québécois comme rival de classe, rival de classe, rival sérieux à son titre de gouvernement ou à son titre de leadership?

M. BOURASSA: Tout dépend des questions qui me sont posées, M. Delorme. Vous me posez des questions sur la constitution, sur les relations fédérales-provinciales. Ce sont des thèmes chers au Parti québécois ou au parti séparatiste. Si vous me posez des questions dans d'autres secteurs, j'aurais peut-être l'occasion d'attaquer M. Dupuis. Je veux dire, est ce que M. Dupuis, bien disons n'est pas ... Les contradictions se multiplient, Samedi dernier il disait à la Chambre de commerce : Il faut s'aimer les uns les autres. Hier, il traite les journalistes de salauds. Une journée il traite le gouvernement de socialiste, le lendemain d'être la marionnette de la haute finance. J'aurai l'occasion...

M. PELLETIER: Un dialogue avec M. Dupuis, est ce que cela vous intéresserait à la télévision?

M. POISSON: Est-ce que vous considérez le Parti québécois comme votre principal adversaire?

M. BOURASSA: Non, pas du tout. Tout dépendra des régions. Dans certaines régions, cela pourrait être le Parti québécois, dans d'autres régions, cela pourrait être le Parti créditiste, dans d'autres régions, cela pourrait être l'Union Nationale. Tout dépend des régions.

M. BOUCHARD: M. Girard, sur le même sujet.

M. BOURASSA: Ce sont des partis régionaux.

M. DELORME: Sur le plan idéologique, considérez-vous quand même le PQ comme votre adversaire principal?

M. BOURASSA: Est ce que votre question veut dire que le Parti créditiste n'a pas d'idéologie?

M. DELORME: Non, non. Est-ce que, sur le plan idéologique, les arguments du PQ sont ceux qui peuvent le plus contredire les arguments des libéraux?

M. BOURASSA: Dans les questions des relations fédérales-provinciales, oui; dans les questions de politique sociale, il y a plus de rapprochement entre le Parti québécois et le Parti libéral qu'entre le Parti libéral et le Parti créditiste, même s'il y a beaucoup de contradictions dans le programme créditiste. On nous reproche d'en donner trop aux assistés sociaux mais dans leur programme, on propose des choses qui reviennent à la même chose. Évidemment, comme vous le savez, ce n'est pas un parti qui est à une contradiction près.

M. BOUCHARD: M. Girard.

M. GIRARD: M. Bourassa, est ce que vous auriez objection, comme le propose M. Dupuis, à avoir un débat télévisé devant toute la population sur l'intégrité des chefs politiques au Québec, sur les liens qui peuvent exister entre les partis politiques et le monde interlope, sur l'influence que peuvent avoir les caisses électorales occultes sur les administrations publiques?

M. BOURASSA: Dans le passé, ce genre de débat n'a jamais apporté des résultats tellement concluants. Je sais que M. Dupuis a proposé des débats sur les campagnes de leadership; est ce qu'on va arriver avec toute une série de factures et dire: Notre campagne a coûté tant. M. Dupuis va dire: Ma campagne n'a pas coûté 100 000 \$ comme on le prétend mais 20 000 \$. On va produire les factures devant la télévision et ça risque de tourner à la farce pas mal. Si on se fie à l'expérience du passé, ce genre de débat n'a pas donné de résultat positif pour la population.

M. BOUCHARD: M. Morin.

M. MURRAY: Une sous-question. La sous-commission sur les dépenses électorales détaillée du financement des partis et les relations des sources de financement des partis. Et est-ce que votre parti entend présenter une plate-forme claire et nette sur les révélations des sources de financement des partis particulièrement en ce qui concerne, par exemple, le crime organisé?

M. BOURASSA: Nous avons déjà apporté des mesures pour le financement permanent des partis politiques. Nous avons apporté...

M. MURRAY: Je parle du financement, des sources privées de financement. travaille depuis quelques mois et, justement demain, elle était censée entreprendre une étude

M. BOURASSA: Nous sommes prêts à continuer. C'est quand même nous qui avons accepté de former cette commission parlementaire, Nous sommes prêts à continuer, à examiner toute cette question. C'est quand même mon gouvernement qui a pris les mesures que les plus radicales pour combattre le crime organisé, quels que soient les témoignages de présumés membres du monde interlope, évidemment peut-être un peu par vengeance contre le gouvernement qui a décidé d'agir, qui a été le premier gouvernement qui a étalé d'une façon aussi ferme quels que soient ces témoignages qui sont exploités par nos adversaires politiques, c'est nous qui avons pris les mesures pour ralentir, pour mettre une fin et pour combattre cette situation qui n'est pas nouvelle, c'est-à-dire, je l'ai expliqué, il est courant à tout le moins, il n'est pas normal et il est regrettable mais il est courant que le monde interlope essaie de se rapprocher des hommes politiques par tous les moyens possibles et essaie de prendre toutes sortes de moyens subtiles et habiles pour essayer de de s'approcher des hommes politiques et essayer de les impliquer de leur tendre des pièges. Et c'est précisément pour faire face à ce danger que le gouvernement a décidé d'établir cette enquête publique sur le crime organisé et ça prenait du courage pour le faire parce qu'on sait qu'on ne s'attaquait pas à des gens qui étaient sans défense. Ces gens-là peuvent se défendre par tous les moyens. Habituellement le monde interlope ne pêche pas par excès de scrupule. Nous avons fait preuve, je pense, de leadership, certainement pour faire face à cette situation.

M. BOUCHARD: M. Delisle sur le même sujet.

M. DELISLE: Justement, à ce sujet-là, M. Bourassa, vous aviez dit le 21 mars dernier que le témoignage de M. O'Bront devant la commission était inexact. Vous n'avez jamais précisé par la suite ce qui était inexact au sujet de ces fameux 5 000 \$ lors que M. O'Bront vous aurait versés de la campagne à la chefferie. Estimez-vous que c'est le temps maintenant de dire ce qui était inexact?

M. BOURASSA: Cela fait quand même quatre ans. Lorsque je suis allé aux informations, j'ai dit exactement la même chose à l'Assemblée nationale, on m'a dit qu'on avait reçu des centaines et des centaines de contributions et que le Parti libéral recevait des centaines et des milliers de contributions et il n'y a pas de contribution majeure. C'est pourquoi on se tient, on a les mains entièrement libres. On ne dépend pas d'un plutôt que de l'autre. Regardez ce qu'on a fait dans le cas du syndicat financier, par exemple, avant de revenir à la question que vous m'avez posée. Je n'ai pas vu tellement de

commentaire sur les mesures que nous avons prises pour favoriser les entreprises québécoises dans le syndicat financier, contre des institutions anglophones très puissantes. C'est une autre preuve qu'on a les mains entièrement libres pour diriger le Québec. Dans le cas de M. O'Bront, c'est assez difficile de dire si parmi les milliers de contributions il n'y a pas un de ces commerces – à ma connaissance, il n'y a pas de casier judiciaire – qui a fait une contribution.

Mais cette contribution ne nous liait d'aucune façon. J'ai dit que c'était inexact parce que d'après les informations qu'on m'a données, il ne paraissait pas que des contributions d'une telle importance avaient pu être faites sans vérification. Il y a des contributions de plusieurs centaines de dollars qui ont été faites par des milliers de personnes. Mais encore une fois, on a eu, on a et on aura toujours les mains entièrement libres. La meilleure preuve qu'on a les mains libres, c'est qu'on a établi cette enquête publique sur le crime organisé, qui fait mal à la pègre d'une façon particulièrement évidente.

M. BOUCHARD: M. Blashill, sur le même sujet.

M. BLASHILL: Mr Bourassa is there any relation between the cancellation the works of the commission into organized crime and the electoral campaign?

M. BOURASSA: I said that when we decided to give that to the Police Commission, we said it was because we do not want political interference and that according to the law, the commission is entirely independant. And I think the reasons were given by the lawyers, why they asked fora postponement.

M. BOUCHARD: M. Morin.

M. MORIN: M. Bourassa, quel genre, quel style de campagne allez-vous mener cette fois ci? En 1970, la campagne était axée surtout sur le nouveau chef du Parti libéral, qui venait d'être choisi, sur les 100 000 emplois, le Québec au travail. Cette année, que sera la campagne du Parti libéral?

M. BOURASSA: Sur le plan pratique, la campagne électorale durera environ trois semaines, un peu plus, peut-être, que trois semaines. J'ai l'intention de commencer ma campagne électorale dans mon comté, dans le comté de Mercier, lundi soir prochain. Quelques jours à la suite je dois lancer le programme, le lendemain, je lancerai le livre sur la baie James, également au cours de la semaine. Et durant les trois dernières semaines, je ferai un travail qui pourrait s'apparenter a celui que nous avons fait en 1970, soit de visiter le plus de régions possibles, en utilisant tous les médias, comme cela s'est fait avec les autres partis et comme cela va probablement se faire.

M. MORIN: Mais quel style? Est-ce que ce sera sur les réalisations passées

M. BOURASSA: Il est évident qu'ayant été au pouvoir presque quatre ans, on va tenir compte, on va demander à la population de considérer nos résultats mais également de regarder l'avenir, de regarder notre programme, ce que nous voulons lui offrir, cette stabilité que, je pense, nous pouvons lui donner, cette paix et cette prospérité que nous lui avons apportées. Souvenez-vous de la situation lorsqu'on a pris le pouvoir en 1970. Nous n'avions même pas

de budget t qui avait été présenté. Le chômage; il y avait environ 10 000 emplois, en 1970. On a dix fois plus de nouveaux emplois, en 1975, qu'on en a en 1970. On n'a pas augmenté les taxes. On vient de proposer un système d'allocations familiales, je pense, qui est particulièrement avantageux pour les familles, pour les défavorisés et pour les classes moyennes, tout en maintenant l'incitation à travailler. Alors, il est normal qu'on fasse part de ces réalisations qu'on a faites en dépit de circonstances extrêmement difficiles. Il n'y a pas un gouvernement qui a eu à affronter ce que nous avons affronté et malgré cela, on a fait adopter 400 lois et on a une situation financière fiscale, économique et sociale qui n'a jamais été meilleure depuis un très grand nombre d'années.

M. BOUCHARD: Sur le même sujet, M. Leblanc.

M. LEBLANC: Je ne vous fais pas reproche de ne pas avoir eu le temps de lire le Montreal Star qui n'est pas arrivé ici, mais...

M. BOURASSA: Il arrive vers 3 heures.

M. LEBLANC: Mais dans la réponse que vous donnez à M. Morin, est ce que je dois comprendre et c'est ce qu'a conclu le journaliste du Montreal Star après avoir lu votre programme, qu'on y trouve peu de programmes nouveaux, comme c'était le cas en 1970 les 100000 emplois, le français langue de travail, ainsi de suite. On y trouve surtout des promesses de continuer l'action en cours, de continuer d'acheminer les dossiers qu'on a commencés. Est-ce que c'est une bonne conclusion qu'on peut porter sur ce programme?

M. BOURASSA: Vous pouvez faire toutes sortes d'interprétations.

M. LEBLANC: Non, mais je vous demande, M. Bourassa, vous êtes ici pour nous le dire.

M. BOURASSA: D'accord, M. Leblanc, mais on a 125 000 emplois cette année. Je pense qu'on va essayer de continuer cette performance puisqu'elle avantage immensément les Québécois et les jeunes Québécois qui arrivent sur le marché du travail. On n'a pas augmenté les taxes depuis quatre ans, on va essayer de continuer cette performance-là, je pense que c'est...

M. LEBLANC: Ce n'est pas un reproche, M. Bourassa. Je vous demande de quelle Ob facture va être le programme. Je ne dis pas qu'il est mauvais. Je vous demande de quelle facture il va être. En regardant ce programme-là, le journaliste a conclu qu'on s'engage surtout à continuer l'action commencée dans les domaines commencés mais qu'on ne lance pas de nouveaux programmes ou une action percutante dans les nouveaux secteurs.

M. BOURASSA: Je ne sais pas combien de temps le journaliste a eu pour considérer le programme parce que ce n'est même pas une version finale qu'il a dû avoir parce qu'il y a eu des corrections qui ont été apportées. De toute façon, nous pourrions en discuter la semaine prochaine.

M. BOUCHARD: M. Girard, sur le même sujet.

M. GIRARD: M. Bourassa, on parle de la campagne électorale. En 1970, vos faiseurs d'image vous avaient présenté comme le beau jeune technocrate qui allait régler tous les problèmes, toute la patente, l'économiste par excellence en Amérique du Nord, diplômé d'Oxford. . .Je ne sais pas d'où mais il y en avait beaucoup. Qu'est-ce que cela va être comme image cette année?

M. BOURASSA: Vous verrez, M. Girard. Je pense que vous pouvez parler d'image tant que vous voyez, c'est votre droit et je respecte votre liberté de parole, mais la population, elle, va considérer les résultats, ce que nous avons fait dans le domaine économique, ce que nous avons fait dans tous les secteurs pour faire avancer la société québécoise, les crises que nous avons traversées, et quelles que soient les images que vous voulez voir ou que vous souhaitez, j'ai confiance dans le jugement de la population quand elle va examiner ce que nous avons fait.

M. BOUCHARD: M. Delorme, sur le même sujet.

M. DELORME: M. Bourassa, je vais probablement revenir un peu à la charge à la suite de ce que mon collègue a dit. On connaît le besoin inné de l'électeur consommateur pour des produits nouveaux. Est-ce que ça n'a pas toujours été dangereux pour un gouvernement sortant de s'asseoir sur ses réalisations passées? Je pense que M. Trudeau, en 1972, était un exemple de ça. Dans une campagne qui peut être assez calme, est ce que ça ne risque pas de jouer en votre défaveur cette espèce d'absence d'éléments nouveaux ou même de slogans mordants comparé, par exemple, à ce que le Parti québécois dit: J'ai le goût du Québec ou enfin...

M. BOURASSA: J'ai le goût du Québec, c'est un slogan...

M. DELORME: Non, l'argument ne porte pas là-dessus, mais sur l'ensemble des questions.

M. BOURASSA: C'est un slogan à l'eau de rose. Ce n'est pas parce qu'on dit: J'ai le goût du Québec que la population va dire, nos problèmes vont être réglés. L'une des raisons principales pour lesquelles j'ai décidé de faire de la politique, c'est de faire en sorte que les milliers et les milliers de jeunes qui arrivent sur le marché du travail, et pour lesquels on s'est saigné à blanc pour les faire instruire, puissent rester et travailler au Québec. C'est pour ça qu'on a développé la baie James. Il y a un réservoir inouï de puissance économique sur le plan géographique au Québec avec nos immenses richesses naturelles et nous voulons, nous, que ça profite aux Québécois. Je suis obligé de vous dire, M. Delorme, que le ne suis pas du tout d'accord avec vous quand vous dites que c'est ce genre de slogan J'ai le goût du Québec ou Cela n'a plus de bon sens. Il faut arrêter ça, je pense que ce sont des slogans à l'eau de rose.

M. DELORME. Puis je me permettre une intervention? Je voulais simplement savoir si, vous, vous avez un slogan. Je n'ai pas voulu porter l'accent sur le fait qu'ils en aient un. Je vous ai demandé si, vous, vous en aviez un.

M. BOURASSA: Nous allons avoir ces thèmes et nous allons avoir un slogan ou plusieurs slogans. Une campagne électorale ne se fait pas, on en avait plusieurs en 1970: Québec au travail, 100 000 emplois comme objectif qu'on a réalisé cette année, peut-être pas en 1971

à cause des événements que vous connaissez, mais qu'on a réalisé cette année. On en aura certainement pour cette campagne électorale, mais ce seront des slogans qui vont mettre en relief l'approche constructive que nous voulons donner au Québec.

M. BOUCHARD: M. Delisle.

DES VOIX: Il n'est pas là, il est parti.

M. BOUCHARD: Mademoiselle Mondy.

Mlle MONDY: M. Bourassa, le poste CKRS, tout le monde sait que depuis le 19 janvier il y a un groupe d'employés qui sont en lock-out et il y a une ligne de piquetage symbolique. Le PQ a déjà annoncé que, pendant la campagne électorale, il respecterait cette ligne de piquetage symbolique. Est-ce que le Parti libéral a l'intention de faire la même chose?

M. BOURASSA: Je n'ai jamais traversé des lignes de piquetage.

M. PICARD: Dans les faits, ce que veut dire la décision du PQ, c'est que le PQ ne donnera pas de publicité à ce poste de télévision durant la campagne électorale. Est-ce que le Parti libéral a l'intention de faire de même?

M. BOURASSA: Bien, je vais examiner... Je ne sais pas tout ce que cela implique sur le plan de communications avec la population, mais je vous dis qu'en principe, je n'ai jamais traversé des lignes de piquetage.

M. BOUCHARD: M. D'Anjou.

M. D'ANJOU: M. le premier ministre, vous avez rencontré hier un gros bonnet d'Iran je pense que c'est le frère du roi pour amorcer des négociations sur le superpétrolier et le super port et tout le « kit » de l'huile.

M. BOURASSA: C'est son beau-frère.

M. D'ANJOU: Quel est l'état des négociations présentement?

M. BOURASSA: J'ai rencontré M. Bousheri qui est ambassadeur itinérant et, comme vous le dites, très proche du roi et nous avons discuté des possibilités de collaboration entre le Québec et l'Iran pour deux questions, pour des questions d'approvisionnement pour le Québec et également pour des questions d'une collaboration, d'une participation de l'Iran à des décisions que nous pourrions prendre pour ce qui a trait au super port. C'était une première rencontre qui va être suivie d'autres rencontres au niveau des fonctionnaires.

M. D'ANJOU: J'aurais une sous-question, M. le premier ministre. Ce n'est plus une Est ce que vous croyez qu'on n'a pas besoin de casser le pays pour que le Québec puisse négocier directement avec d'autres pays sans l'entremise d'Ottawa?

M. BOURASSA: J'ai rencontré très souvent des hommes d'État étrangers et j'ai rencontré le premier ministre de la Grande-Bretagne à trois reprises, le président de la République

française, le premier ministre italien, le gouverneur de l'État de New York, M. Rockefeller. Très souvent, j'ai eu l'occasion de rencontrer des hommes d'État étrangers. Nous avons, à part cela, dans le domaine culturel, l'Agence de coopération technique qui permet aux Québécois de pouvoir avoir des communications directes avec le monde francophone. C'est une autre preuve qu'on n'a pas besoin de casser le pays pour avoir notre épanouissement culturel.

M. D'ANJOU: Oui mais l'Iran ne fait pas partie des pays francophones à ce que je sache, et il s'agit de négociations à ce moment-là.

M. BOURASSA: Sur le plan économique, ce n'est pas la première fois. Il y a eu des rencontres également avec l'Arabie Saoudite. Nous avons des délégations commerciales dans beaucoup de pays, en Allemagne, je pourrais toutes les énumérer, vous les connaissez comme moi. Dans un très grand nombre de pays, nous avons des relations commerciales dans ces secteurs. C'est un partage des pouvoirs. Comme je vous l'ai dit, il reste qu'à cause de notre contexte économique, nous avons une solidarité de fait irremplaçable avec le reste du Canada sur le plan monétaire, commercial, industriel, tarifaire qui fait qu'il faut partager les centres de décision sur le plan économique.

M. BOUCHARD: M. Picard, une toute petite question.

M. PICARD: Sur le même sujet, M. le premier ministre. Est-ce qu'il est possible que cette campagne électorale, le gouvernement annonce des décisions définitives concernant la construction de ce super port ainsi qu'au sujet du dossier de la cartonnerie de Cabano?

M. BOURASSA: Vous savez qu'en période électorale c'est une tradition je pense chez les gouvernements de ne pas multiplier ce genre d'annonces parce que le contexte électoral peut peut-être laisser croire que c'est lié à ce contexte-là. Si nous devons faire des annonces pour les résultats mêmes, pour assurer les résultats, nous allons le faire. Si nous pouvons les remettre après la période électorale, nous les remettrons après la période électorale. C'est pourquoi hier nous avons essayé de prendre le plus de décisions possibles sur certains dossiers qui n'avaient pas encore été réglés, de manière à ce qu'ils ne soient pas annoncés durant la période électorale.

M. BOUCHARD: M. Girard, dernière sous-question.

M. GIRARD: M. le premier ministre, vous avez mentionné tout à l'heure le fait que la prochaine campagne électorale serait très courte, un petit peu plus de trois semaines. Est-ce que vous avez l'intention de faire davantage appel au moyen de communications électroniques, au cours de la prochaine campagne électorale, je pense à la radio et à la télévision, pour vous adresser à la population?

M. BOURASSA: Nous l'avons fait beaucoup à l'occasion de la dernière campagne électorale, vous vous souvenez. Alors, je ne vois pas, il est possible qu'on en fasse peut-être davantage, mais je dois vous référer à ma dernière campagne électorale où très souvent nous avons fait appel aux médias électroniques.

M. BOUCHARD: M. Lesage.

M. LESAGE: En 1970 vous aviez manifesté un intérêt particulier pour l'industrie du taxi. Hier le règlement no 6 a finalement été adopté par le cabinet, mais la version qui a été adoptée ne règle pas le problème de syndicalisation des chauffeurs, de la location des voitures et de la concentration d'un grand nombre de permis dans les mains d'un certain nombre, d'une petite minorité. Comment se fait-il qu'après trois ans et demi vous en soyez seulement arrivé à ce résultat-là dans un problème qui vous était si cher?

M. BOURASSA: C'est évident que c'est un problème, ç'a été l'une des premières mesures, c'est l'un des premiers problèmes auquel je me suis attaqué. Hier ç'a été la dernière mesure que j'ai adoptée, mais je dois vous dire que c'est l'un des problèmes les plus compliqués auxquels j'ai eu à faire face, à cause du très grand nombre d'intérêts divergents. Les chauffeurs individuels, les groupes de chauffeurs, les entreprises, les chauffeurs de taxis à location, les chauffeurs de taxis à commission, les différents systèmes qui existent dans les municipalités du Québec, Montréal, Québec et les municipalités rurales, alors il y a un très grand nombre et c'est pourquoi personne avant moi n'avait osé s'attaquer à ce problème. J'ai été le premier à le faire et même comme député j'étais le seul député à m'intéresser aux chauffeurs de taxi, parce que je trouvais que leurs conditions de travail étaient inadmissibles dans plusieurs cas. Je crois que même si je n'ai pas réglé complètement, j'ai quand même réglé plusieurs problèmes qui intéressent les chauffeurs de taxi. J'ai l'intention, même si c'est très difficile, c'est exigeant et évidemment ça comporte toutes sortes de facettes, j'ai l'intention de poursuivre mon travail là-dessus.

M. BOUCHARD: M. McKenzie.

M. McKENZIE: M. Bourassa, c'est une question que je vous posais en avril 1970. Je me souviens qu'à ce moment-là vous m'aviez répondu que ça ne faisait pas assez longtemps que vous étiez chef du Parti libéral pour pouvoir répondre. J'aimerais la poser de nouveau.

M. BOURASSA: Oui, d'accord.

M. McKENZIE: Est-ce que, lors de cette campagne électorale ci, vous allez accepter des fonds provenant de compagnies étrangères, c'est-à-dire non québécoises?

M. BOURASSA: Le Parti libéral ou le chef du Parti libéral n'est pas au courant de toutes les contributions qui sont faites par les entreprises.

M. McKENZIE: Vous posez un principe, M. le premier ministre.

M. BOURASSA: C'est un principe qui existe et qui a toujours existé dans le Parti libéral qui fait que le chef du gouvernement a les mains entièrement libres vis-à-vis de qui que ce soit, vis-à-vis de n'importe quelle compagnie. Je vous donnais tantôt l'exemple du syndicat financier. Je ne sais pas s'il y a eu des contributions de la part des grandes banques anglaises à la caisse électorale du Parti libéral mais lorsque nous avons décidé de réduire le rôle de la Banque de Montréal ou de la Banque Royale dans le syndicat financier, nous avons pris les décisions. J'ai reçu des lettres des présidents de banque disant qu'ils regrettaient la décision du gouvernement mais ce n'est pas l'hypothèse d'une contribution électorale qui m'a empêché d'agir dans ce secteur-là.

M. McKENZIE: Alors, vous n'avez donné aucune instruction pour qu'on refuse des contributions venant des compagnies étrangères.

M. BOURASSA: J'ai donné des instructions pour que les contributions, quelle que soit nous sommes au pouvoir, depuis presque quatre ans, il n'y a personne qui peut prouver qu'une contribution a pu lier le gouvernement de quelque nature que ce soit. La directive qui est donnée c'est que je veux avoir les mains, si les gens veulent donner... Évidemment, on ne peut pas... Jusqu'à ce qu'il y ait des réformes, probablement qu'il y aura des réformes pour le financement des partis. Nous avons déjà apporté des réformes pour le financement permanent des partis mais ce que je veux vous dire, c'est qu'il est impensable, inadmissible et intolérable de ma part qu'une contribution quelconque, quelle que soit sa source, puisse lier les mains du gouvernement que je dirige.

Je l'ai prouvé, que ce soit dans le cas de l'enquête publique sur le crime organisé, que ce soit dans le cas des décisions que nous avons prises pour les terres et forêts, pour les richesses naturelles, pour les politiques sociales. Nous proposons aux Québécois les politiques qui nous semblent les plus propices à leur bien-être et au bien commun et nous ne sommes d'aucune façon liés, de quelque manière que ce soit, aux questions de caisse électorale. Nous sommes prêts, quand même, à apporter des réformes.

M. McKENZIE: Sur le même sujet, M. le premier ministre. Comment se fait-il qu'un avocat et organisateur libéral, depuis devenu juge, ait pu accepter une contribution d'une personnalité aussi notaire que M. O'Bront qui avait été nommé dans un rapport d'une commission royale d'enquête sur le crime organisé comme étant un personnage qui avait des liens avec le crime organisé?

M. BOURASSA: Je ne sais pas si vous avez accès, M. McKenzie, à des conversations téléphoniques de M. O'Bront mais je crois que cette version a été démentie par M. O'Bront lui-même qui a dit qu'il se savait écouté lorsqu'il a fait cette déclaration et qu'il voulait brouiller les pistes. Je ne connais pas votre expérience juridique mais comment pouvez-vous conclure, comment pouvez-vous affirmer une telle chose alors que la preuve qui est présentée pour la justifier, tient à des conversations téléphoniques contradictoires et alors que l'intéressé lui-même dit qu'il a délibérément dit cela parce qu'il se sentait écouté. Je vous réfère au journal le Devoir.

Vous savez, M. McKenzie, vous savez vous qui êtes respectueux des libertés et civiles et des libertés individuelles que vous pouvez faire dire n'importe quoi à l'aide de conversations téléphoniques ou de morceaux de conversations téléphoniques. Je l'ai dit dimanche soir: Nous pourrions, nous très facilement – nous en avons été informés très facilement démontrer que pour la pègre le pire ennemi c'est le gouvernement libéral, à l'aide de conversations téléphoniques. Mais je pense que si on commence à dévoiler des conversations téléphoniques dans un sens ou dans un autre, avant de le faire, il faut songer aux conséquences sur la protection de la vie privée des citoyens.

M. McKENZIE: Alors, comment se fait-il qu'un membre du Parti libéral – disons que j'ignore l'identité – a pu accepter une contribution de quelqu'un aussi notoire que M. O'Bront?

M. BOURASSA: Il n'y a pas eu de preuve. Je vous ai dit, je vous ai expliqué...

M. MCKENZIE: M. O'Bront a déclaré...

M. BOURASSA: J'ai répondu à votre question déjà.

M. MCKENZIE: Alors, pourquoi n'accusez-vous pas M. O'Bront de parjure ? Il a déclaré devant une commission d'enquête qu'il avait donné une contribution de \$5 000 ...:

M. BOURASSA: Oui, mais M. O'Bront a dit lui-même que dans certains cas il se savait écouter et qu'il disait cela...

M. MCKENZIE: Mais je parle de son témoignage devant une commission d'enquête.

M. BOURASSA: Laissez-moi terminer. Vous impliquez quand même le chef du gouvernement. Laissez-moi terminer s'il vous plaît. La commission de police à qui nous avons confié le dossier et qui a une autonomie complète va enquêter sur toutes ces questions-là, mais comment voulez-vous que des décisions soient prises immédiatement alors que vous avez des morceaux de conversations téléphoniques? C'est quand même la base des affirmations qui ont été faites.

M. MCKENZIE: Je fais allusion...

M. BOURASSA: Vous avez des morceaux de conversations téléphoniques ou des témoignages où les gens disent: J'ai dit ça parce que je voulais mêler les forces policières. Vous pensez que c'est une preuve suffisante

M. MCKENZIE: Je faisais allusion au témoignage de M. O'Bront qui dit qu'il a versé 5 000 \$ à votre campagne.

M. BOURASSA: La commission de police va avoir l'occasion d'examiner tous ces témoignages là et de porter un jugement. Je vous ai dit que dans notre cas, dans le cas du Parti libéral et j'ai fait la preuve par les lois que j'ai adoptées, preuve éloquente – le Parti libéral n'est aucunement lié d'aucune façon par les contributions qui peuvent venir de n'importe où. Nous sommes prêts; nous avons déjà posé des gestes pour améliorer la situation. Je ne sais pas quelle était la situation en 1966, en 1955, en 1950 ou en 1960 mais depuis que je suis chef du gouvernement, jamais – et je parle avec toute l'autorité du chef du gouvernement – on est arrivé avec une proposition en disant: Il faut modifier telle ou telle loi à cause d'une contribution électorale. Si jamais on avait osé le faire, je pense que celui qui l'aurait fait aurait été sévèrement puni.

M. BOUCHARD: M. Leblanc, sur le même sujet.

M. LEBLANC: M. Bourassa, j'aimerais m'assurer que j'ai bien compris ce que vous avez dit à M. McKensie, au début. Je crois avoir compris que vous avez dit: Je ne suis pas au courant de toutes les contributions qui sont faites à la caisse électorale de mon parti. C'est ce qui me permet d'avoir les mains libres. Est-ce que j'ai bien compris?

M. BOURASSA: C'est que la tradition, dans le Parti libéral, je suppose dans d'autres partis également – et on est prêt à modifier la situation, on a proposé des changements la semaine dernière le chef du parti n'est pas au courant de toutes les contributions qui peuvent venir. Je veux dire qu'il n'est pas au courant si tel commerce, le commerce Y donne. Cela ne veut pas dire que nous ne devons pas considérer – il y a des formules, il y a des rencontres – les changements à la loi pour... Déjà, en diminuant la période électorale, nous nous trouvons quand même à diminuer le coût des dépenses électorales, pour les partis.

Avec une période électorale de 30 jours plutôt que de 50 jours, cela va coûter moins les dépenses électorales. Avec le financement permanent de 700 000 \$ par année, cela va diminuer la dépendance des partis vis-à-vis des caisses électorales. Alors il y a des améliorations qui se font. Je suis prêt, quant à moi, nous sommes entièrement prêts, au cours des prochaines années, à apporter d'autres modifications dans ce secteur, comme il y en a eu une demi-douzaine depuis 1960, dans le cas des dépenses électorales qui étaient limitées ou remboursées.

M. BOUCHARD: Il nous reste cinq minutes. Nous allons essayer de procéder rapide

M. ROY: M. le premier ministre, nous n'aurons, avez-vous dit, votre programme électoral qu'au début de la semaine prochaine, bien que le Star lui consacre une page et demie aujourd'hui. Est-ce qu'on peut quand même vous demander quelles seront les lignes de force ou les grandes orientations de votre programme, de votre politique, ce que vous allez tenter d'expliquer au peuple durant cette campagne?

M. BOURASSA: Hier, j'en ai dit quelques mots, en disant que maintenant qu'on avait une marge de manœuvre qu'on n'avait pas en 1970, on devait tenir compte de la sécurité et de la qualité de vie des citoyens, on devait tenir compte des familles, on devait tenir compte des défavorisés il y a eu des hausses de prestations importantes, il y en aura \$500 ou tel individu donne \$150 ou donne \$200. De ce côté, il a la liberté d'action absolue.

M. Michel Roy.

M BOURASSA : Hier j'ai dit en quelques mots, en disant que maintenant on avait une marge de manœuvre qu'on avait pas en 1970, on devait tenir compte de la sécurité et de la qualité de vie des citoyens, on devait tenir compte des familles, on devait tenir compte des défavorisés, il y a eu des hausses de prestations importantes. Il y en aura d'autres. On devrait tenir compte des classes moyennes, qui ont quand même payé la note, depuis quinze ans, les classes moyennes qui ont payé la note de la modernisation de la société québécoise, on devait tenir compte que nous nous orientons de plus en plus vers une société de loisirs pour employer une expression connue. Alors, en un mot, la priorité, qualité de la vie, sera plus importante qu'elle ne l'a été en 1970, alors qu'il nous fallait, à toutes fins pratiques, sauver les meubles.

M. BOUCHARD: Les trois dernières questions, M. Murray, M. Inwood et Phizicky.

M. MURRAY: Vous avez parlé du fait qu'on avait raccourci la campagne électorale pour permettre aux partis de dépenser un peu moins. Est-ce que le budget du Parti libéral cette

fois va être moindre que le budget en 1970 et quel sera le budget du Parti libéral pour la campagne électorale?

M. BOURASSA: Vous verrez cela dans le rapport de l'agent officiel, M. Murray.

M. BOUCHARD: M. INWOOD.

M. INWOOD: In the past week or ten days, three of your ministers have retired from active politics, Mr Pinard, Mr Tremblay, Mr Tessier; Mr Castonguay has indicated that he will not be seeking reelection. Are there any other members of your indicated to you that they will not be seeking reelection and if so are there any of them who are members of your Cabinet?

M. BOURASSA: Mr Vézina told me that he will not run again and there is a possibility that for family or personal reasons there might be others who will decide not to run. I think that is normal.

M. INWOOD: But the only definite / now is Mr, Vézina.

M. BOURASSA: Yes.

M. BOUCHARD: M. Phizicky.

M. PHIZICKY: Mr Bourassa, would you say that you are planning to run primarily on your record or do you plan to bring a specific issue or promise in this campaign?

M. BOURASSA: No. I said that my record will be an element of the electoral campaign because as Prime minister I will be able to say: We did that and we want to do more. But, of course, the future of Quebec will be important in the electoral campaign. Obviously very important.

M. PHIZICKY: You referred to the peaceful social climate / the prosperous economic climate last night; do you feel that this works for the government or can it also work against the government?

M. BOURASSA: If you brought peace and prosperity to Quebec, I would be surprised. If this does not work for the government.

M. BOUCHARD: Messieurs, nous allons procéder aux entrevues...Oui. Une dernière; question, M. Leblanc ... privilège.

M. LEBLANC: Est-ce que M. Pearson de Saint-Laurent jouit toujours de votre appui pour sa candidature pour les élections qui sont annoncées maintenant?

M. BOURASSA: J'ai rencontré M. Pearson ce matin. Il hésite à se représenter, à ce qu'il m'a dit. Je dois le revoir d'ici la fin de la journée.

M. LEBLANC: Mais, s'il se représentait, il a tout votre appui?

M. BOURASSA: Oui. Tous les députés du caucus ont mon appui. Cela a été affirmé à plusieurs reprises.

M. BOUCHARD: Nous allons procéder maintenant aux entrevues de radio et de télévision.